

Différents types d'acteurs sont impliqués dans les opérations témoins : les animateurs de plans ou programmes de prévention, les coordinateurs d'opérations et les témoins. **Ces acteurs ont chacun des rôles spécifiques et interviennent à des étapes précises de l'opération.**
 À noter, il est conseillé d'identifier un **référént** au sein de chaque établissement témoin afin de faciliter le déroulement de l'opération. Il sera l'interlocuteur privilégié du coordinateur.

Fiche(s) attachée(s) :
 Fiche 1 – Présentation de l'opération et du kit

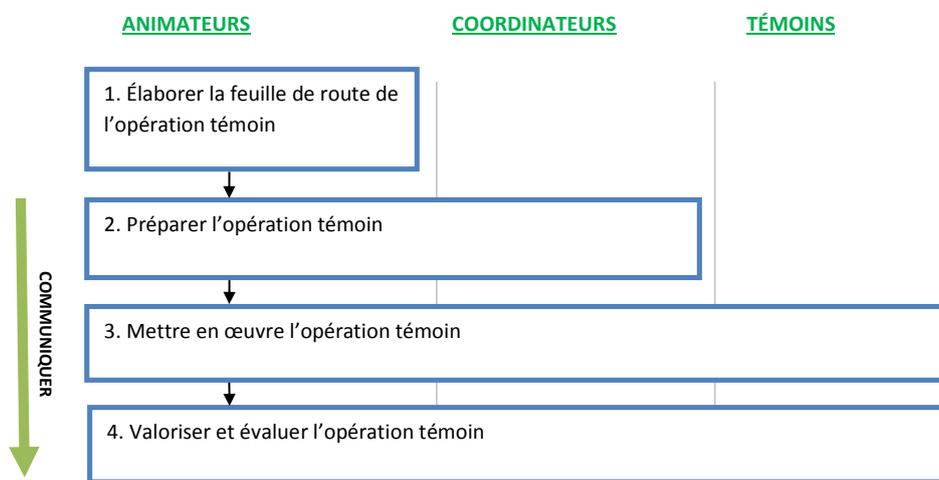
L'essentiel :

- Trois types d'acteurs interviennent lors d'une opération « Écoles témoins » : animateur, coordinateur et témoins.
- Chaque acteur a un rôle spécifique à jouer dans l'opération.
- Il est conseillé d'identifier un référent en interne afin de mobiliser le personnel pour la réalisation des gestes et leur suivi.
- Le référent est au cœur du projet : il est chargé de mobiliser les équipes en interne pour définir et mettre en œuvre le projet pédagogique soutenant l'opération.
- Les opérations « Écoles témoins » doivent être exploitées comme supports pédagogiques à part entière afin de bénéficier du soutien des équipes enseignantes et de l'aval de la hiérarchie.

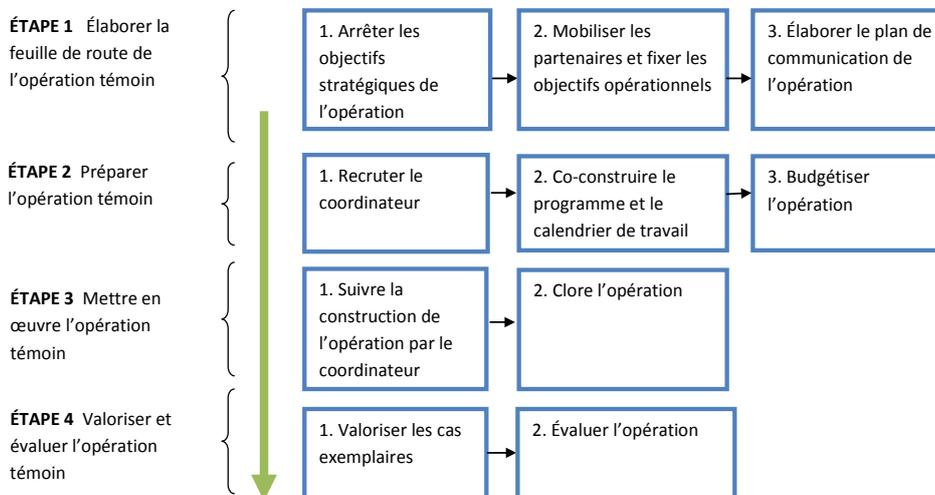
Qui fait quoi (présentation générale) ?

Le rôle et les étapes d'intervention de chacun des principaux acteurs des opérations témoins sont schématisés ci-après.

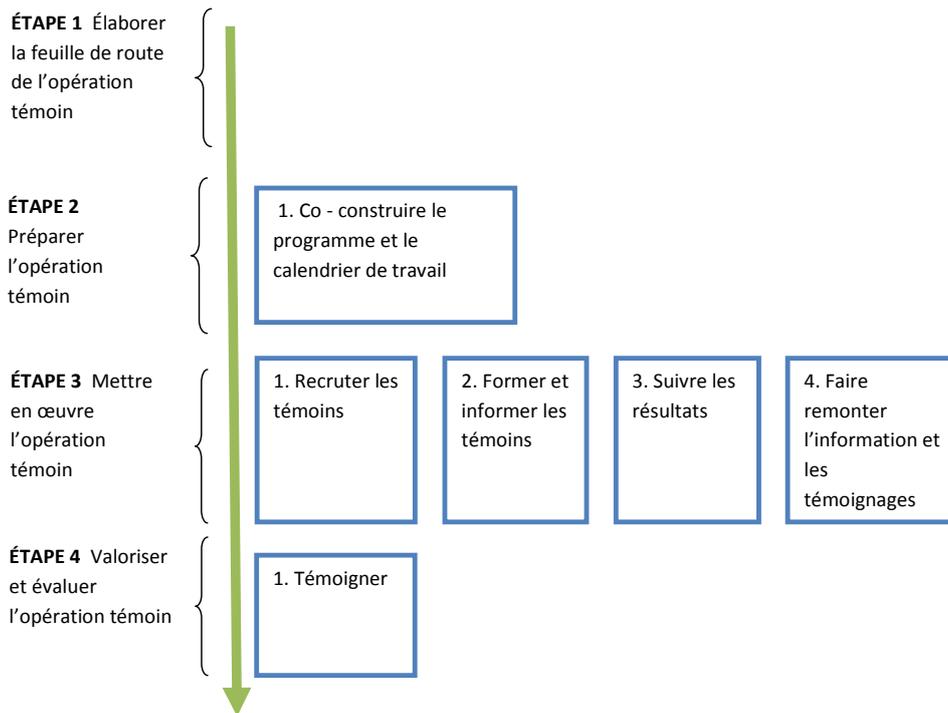
Schéma 1 – Opérations témoins : les acteurs et leur rôle



Le rôle de l'animateur

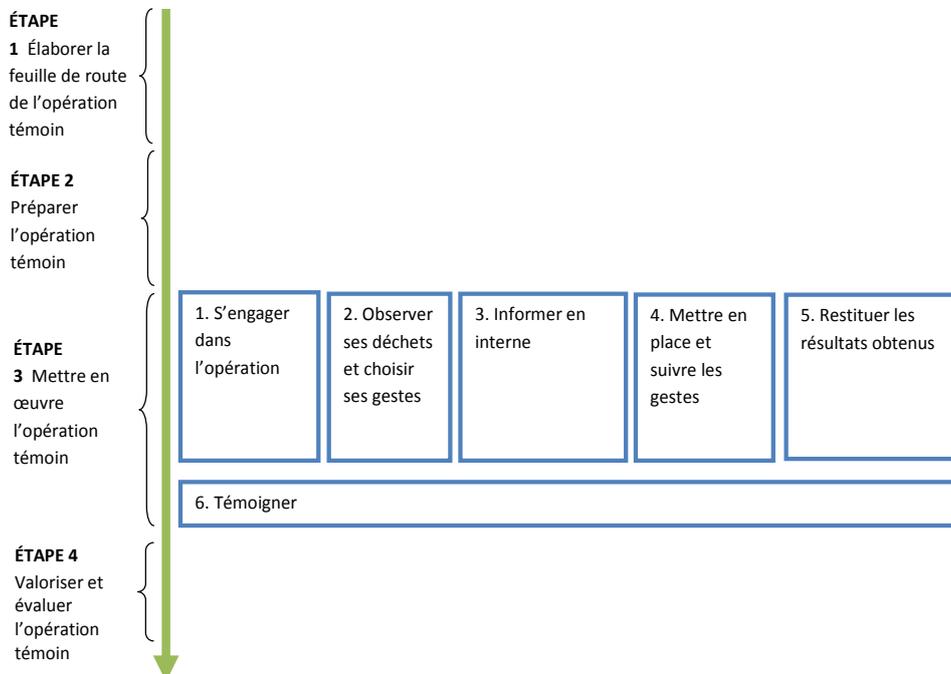


Le rôle du coordinateur



Pour s'assurer la mobilisation des témoins, il faut passer beaucoup de temps auprès d'eux. Pour cette raison, il est conseillé d'identifier **un référent volontaire en interne**. Il sera votre interlocuteur privilégié en charge du projet pédagogique.

Le rôle des témoins



Bon à savoir :

- Il peut arriver que l'animateur et le coordinateur d'une opération ne soient qu'une seule et même personne.
- De même, le coordinateur peut également assurer le rôle de référent. Mais attention, ce rôle de référent prend du temps.

Définitions clés

ANIMATEUR

Il organise et anime la mise en place d'opérations témoins par différents coordinateurs sur son territoire et veille à les intégrer à sa stratégie territoriale locale. Il devra également s'assurer de la définition et de la mise en œuvre d'un projet pédagogique pour supporter l'opération.

COORDINATEUR

Il organise et anime une opération témoin à la demande de l'animateur. Le coordinateur en contact direct avec les témoins. Il est recommandé d'identifier un référent au sein de chaque établissement témoin. Le coordinateur devra informer ce dernier sur les potentialités pédagogiques de l'opération.

TÉMOINS

Les témoins sont des établissements dans leur ensemble. Ils participent aux opérations témoins en mettant en place des gestes de prévention des déchets et en suivant leurs résultats sur leur production de déchets.

RÉFÉRENT

Il est chargé de mobiliser les équipes en interne pour définir et organiser le projet pédagogique soutenant l'opération. Il est l'interlocuteur privilégié du coordinateur. Exemple : directeurs, professeurs, etc...

CIBLE

Il s'agit des établissements scolaires locaux, visés par la communication autour des opérations témoins, qu'il est nécessaire de sensibiliser et dont on attend au final un passage à l'acte pour mettre en place les gestes (dissémination).

Attention, « Animateur » et « Coordinateur » sont des termes issus du vocabulaire de l'ADEME. Sur le terrain, ce vocabulaire n'est pas nécessairement établi.